



Créez le futur logo du Club Aquatique Choletais et gagnez des lots !

Chers adhérents,

Votre Association Sportive, le Club Aquatique Choletais, vous propose de jouer un rôle clé dans sa future image. En effet, nous souhaiterions renouveler le logo de l'association et pensons qu'il est bénéfique que chacun puisse proposer sa vision de l'image de l'Association.

Toute idée, même non finalisée, toute ébauche ou toute création sera la bienvenue, rappelez-vous que c'est de votre association dont il s'agit.

Vous trouverez ci-après des recommandations afin de permettre la meilleure intégration possible du futur logo dans les bases existantes ou à venir de l'image de l'association.

La date limite de votre (ou vos) proposition(s) de logo est le 1 Avril 2012. Le détail du planning se trouve ci-dessous.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'équipe du Club Aquatique Choletais à l'adresse franck.cacnatation@gmail.com.

C'est maintenant à vous de jouer. Que le meilleur gagne !

Fabrice MANDIN
Président Club Aquatique Choletais

1/ Cahier de Charges

Le logo devra obligatoirement comporter les couleurs de la ville de Cholet. (rouge et blanc)

Un logo commun pour les 3 sections (water-polo, Sportive et Synchro) et l'Ecole de Natation Française.

Textes autorisés :

- Cholet
- Club Aquatique Choletais
- C.A.C
- C.A. Cholet

2/ Ce qu'il faut faire

- Simplicité : c'est le maître mot d'une bonne communication, il y a déjà de nombreuses façons différentes de faire des choses simples et la clarté reste un élément essentiel.
- Utiliser une police libre de droits ou autorisée pour un usage personnel.
- Être visible aussi bien en petit qu'en très grand (banderole, support de communication).
- Faire ressortir une image professionnelle, il est important que le logo renvoie une Association Sportive structurée et sérieuse. Il est donc indispensable qu'il soit sobre et simple.

3/ Déroulement du concours

- 12 Février 2012 : diffusion de l'énoncé du concours

- 1^{er} Avril 2012 : date limite retour des propositions de logos émanant des adhérents
- 30 Avril 2012 : annonce du logo vainqueur
- Jusqu'à fin Août : finalisation (au besoin) du logo

4/ Modèle général

Une fois le logo vainqueur défini, celui-ci sera inséré dans la charte graphique du Club Aquatique Choletais et décliné en différentes tailles et légères variations (image seule, logo et texte, noir & blanc, ...).

5/ Pièces à fournir

- Vos propositions de logo dans un format vectoriel si possible, ou autre format numérique, ou version papier.
- Le nom des polices d'écriture utilisées.
- Déclaration de cession de droits imprimée, signée et envoyée à l'adresse du Club.

6/ Transmission de votre création

Votre (ou vos) logo(s) doi(ven)t nous parvenir avant le 1^{er} Avril 2012 23h59 par mail à l'adresse :

franck.cacnatation@gmail.com.

ou déposé sans être plier dans la boîte au lettre du club (Club Aquatique Choletais section Sportive, boîte au lettre grise à l'entrée de GlisséO) pour les versions papiers.

Club Aquatique Choletais

GlisséO

Avenue Anatole Manceau

49300 CHOLET

<http://choletnatation.com/>

<http://www.synchro-cholet.fr/>

<http://www.cac.waterpolo.free.fr/>